

C'est en 1970 que "l'école" des bébés nageurs débarque des Etats-Unis. Daniel Zylberberg, qui a travaillé à la fédération des activités aquatiques d'éveil et de loisirs, nous explique les raisons de ce succès.

Qu'est-ce qui a changé, depuis quarante ans ?

L'approche générale a considérablement évolué.

En 1970, « l'école » des bébés nageurs avait trois objectifs :

-Prévenir la noyade du tout-petit.

-Repérer les aptitudes précoces à la natation de compétition.

-Observer si les bébés conservent une mémoire aquatique de leur vie intra-utérine. Très vite, on s'est aperçu que ces trois hypothèses ne tenaient pas.

Quels sont donc les bienfaits de ces séances ?

Le milieu aquatique offre de nombreuses possibilités. Dans l'eau, l'enfant recherche son équilibre de façon active. Il coordonne très bien ses mouvements. Sur le plan intellectuel, il exerce sa curiosité et s'enrichit. Mais ces séances sont d'abord l'occasion d'un moment privilégié entre l'enfant et ses parents.

Qu'apportent-elles sur le plan affectif ?

Elles mettent en évidence les capacités communicatives de l'enfant et renforcent le lien avec les parents (regards, peau à peau). C'est l'un des rares moments où ces derniers se consacrent pleinement à leur bébé, pour une activité d'échange à l'état pur, qui soit autre que les soins, les repas, etc. Dans l'eau, on s'aperçoit à quel point les enfants ont besoin de leurs parents. Au début, un bébé de 4 mois qui passe des bras de son papa resté sur le bord à ceux à un animateur dans l'eau, manifeste son angoisse (cris, pleurs). Dès que ses parents le rejoignent, l'enfant se sent sécurisé. Il peut alors prendre des risques et progresser rapidement. A condition, bien sûr, que les adultes oublient leur peur. Ceux-ci sont souvent paniqués à l'idée de laisser leur enfant de 1 an sauter dans l'eau. Puis, lorsqu'ils s'aperçoivent que le bébé se sent bien hors de leurs bras, ils lui laissent faire ses propres expériences. Au fur et à mesure, le couple parent / enfant se construit et apprend à accepter l'autonomie de l'autre.

Quelles sont les activités proposées ?

Les séances ont lieu dans un petit bassin à 32°C. et durent de 30 à 45 minutes. Elles sont animées par un maître-nageur, dont le rôle est de rassurer les parents et de donner aux petits des conseils pédagogiques. Nous partons du principe que celui qui sait, c'est le bébé. L'animateur aide les parents à découvrir leur enfant. Le matériel pédagogique (tapis en mousse, rochers en plastique etc.) permet à l'enfant de gagner en autonomie. C'est lui qui tient l'objet, et non l'inverse, comme c'est le cas avec les bouées rondes. Les bords de la piscine ont été aménagés avec des petits bancs, pour favoriser l'échange entre l'intérieur et l'extérieur de la piscine.

Les bébés nageurs savent-ils nager plus tôt que les autres ?

Non. Ils ont simplement plus de facilité, car ils connaissent ce milieu et maîtrisent déjà leur angoisse de l'eau. En revanche, cette absence d'appréhension oblige les parents à surveiller très activement leur enfant dès lors qu'il se trouve au bord de la mer, d'une piscine privée ou sur un bateau. Très tôt, ils doivent apprendre à l'enfant à respecter une règle d'or : si je suis dans l'eau, tu peux venir ; si je suis hors de l'eau, tu restes sur le bord.

Les bébés ne risquent-ils pas d'attraper otites, rhinopharyngites ?

Il existe des contre-indications, comme l'otite chronique ou les maladies contagieuses. Mais un enfant en bonne santé n'a pas plus de raisons d'attraper une infection à la piscine qu'à la crèche. On n'a pas constaté plus d'otites chez les bébés nageurs que chez les autres enfants. Pour plus de sécurité, mieux vaut fréquenter les piscines publiques, contrôlées par la Ddass.